

UN ÉCHANGE SUR LA QUESTION DE L'ARGENT EN RAPPORT AU TRIMEMBREMENT DE L'ORGANISME SOCIAL - II

Suite **provisoire** de <https://blog.triarticulation.org/2026/08/la-monnaie.html>

par François Germani, grâce aux participants

Version 01 provisoire - 27/09/2026

Introduction du traducteur

En effet, de nombreux documents (dont certains ne sont pas référencés ici) ont été cités par les participants dont je traduirai encore certains. C'est pourquoi, si l'on voulait imprimer, mieux vaut attendre une version finale mieux structurée et commentée.

Un certain dialogue de sourds se poursuit... je dirais entre deux façons d'aborder le trimembrement social que l'on peut observer partout entre une approche « utilitariste » qui aimerait y trouver d'immédiates propositions, telles qu'on les fait généralement en politique concernant des réformes visant à améliorer la vie, et ceux qui ont déjà compris, ou pressentent, qu'il s'agit d'abord d'une démarche de connaissance du fait social, voire aussi, de soi-même. Et c'est pourquoi le juste comment d'une traduction politique affleure aussi.

Je constate aussi qu'est répandue une, à mes yeux, pseudo-connaissance de soi qui n'arrive pas vraiment à ce qui devrait être, **en fait**, une connaissance de soi **dans son rapport à la vie en société**, dans l'histoire donc aussi.

Comment Rudolf Steiner et ses collaborateurs engagés dans leur tentative d'introduction dans la vie publique, mais aussi politique de l'époque, ont géré cette réalité rest aussi un sujet d'études.

Nombreux sont les groupes, qui bien que lancés par des personnes ayant quand même déjà un bagage conséquent, en tout cas suffisant pour partager quelque chose sur le sujet, se voient fondre après quelques séances ne trouvant pas à satisfaire ensemble ceux qui veulent d'abord étudier, là où d'autres prétendent vouloir agir. Sauf lorsque un groupe domine nettement. En fait, c'est parfois celui de l'étude, car le réel de la société est souvent tellement divers, et les souhaits de s'attaquer à un problème « concret » tellement nombreux, mais différents, que ceux qui aimeraient tout de suite agir finissent aussi à se disperser assez vite.

Dans le présent échange, cela prend la forme d'un débat entre connaissance de moyens techniques et une autre forme de connaissance, capable de se détacher des apparences pour ce qu'elles ont de commun conceptuellement, plus haut, ou plus profondément.

Bonne lecture.

François Germani, en cette veille de la fête de Michaël 2026.



Table des matières

UN ÉCHANGE SUR LA QUESTION DE L'ARGENT EN RAPPORT AU TRIMEMBREMENT DE L'ORGANISME SOCIAL - II.....	1
Introduction du traducteur.....	1
Le 9 août 2026 - HF.....	2
26 août 2026 - HR.....	3
Pièce jointe : Préface GA 23, les 3 premiers paragraphes.....	5
26 août 2026 - C.....	5
27 août 2026- - HF.....	6
27 août 2026 - FG.....	6
27 août 2026 - HR.....	7
Pièce jointe : AXA AG Capital Propriété Dividende.....	8
27 août 2026 -HF.....	8
Guérissant est seul,...).....	11
28 août 2026 - W.....	12
[lien F - BUDD].....	12
28 août 2026 - HR.....	12
28 août 2026 - FG.....	14
28.08.2026 - N.....	14
Pièce jointe : 20240611 Plan d'enseignement ecoles Rudolf Steiner suisses pour l'enseignement de l'économie.....	18
28 août 2026 - C.....	18
29 août 2026 - FG.....	19
29 août 2026 - HF.....	19
29.08.2026 - FG.....	20
29 août 2026 - HF.....	20
Tenue de livre gigantesque de l'économie mondiale.pdf.....	21
Ouvrages spécialisés en économie dans la bibliothèque de R. Steiner.pdf.....	21
31 août 2026 - HR.....	21
Pièce jointe : John Locke, extrait de « La propriété comme problème constitutionnel » [...].pdf.....	23
1er septembre 2026 - HF.....	23
1er septembre 2026 - HR.....	24

Le 9 août 2026 - HF

hfh@ a écrit :

Bonjour à tous,

Si nous sommes d'accord/unifiés sur ce que l'économie réelle consiste à transférer des biens, des services ou des droits qui se tiennent prêts à la vente à des acheteurs pour leur utilisation ou leur consommation, et à recevoir une compensation monétaire en contrepartie, alors les options de « paiement » sont les suivantes :

1. Paiement immédiat en espèces <= sans intermédiation d'une tierce partie



2. Paiement à court terme par virement bancaire, prélèvement automatique, carte, etc.
<= avec intermédiation d'une tierce partie

3. Paiement selon un délai convenu <= avec intermédiation d'une tierce partie pour veiller à la compensation entre vendeur et acheteur.

Comme pour les options 2 et 3 il ne s'agit ni de transport ni de changement de propriété d'espèces, mais plutôt de l'émission et la prise en charge de passifs, les banques participantes se laissent payer en monnaie de banque centrale, qu'elles peuvent liquider directement auprès de la banque centrale ou via un système de compensation dans la masse des ordres clients.

Ce système ne se laisse pas transposer sur l'économie réelle ; il est issu/apparaît de l'économie réelle.

Les premières racines de ce système remontent aux marchands (et non aux banquiers) dans les foires du Moyen Âge.

(Je souhaite transposer ce système du monde bancaire à des communautés de compensation afin que l'économie réelle et les transactions de paiement associées puissent être traitées indépendamment par la communauté ou les associations, même sans banques, tout en optimisant la liquidité.)

Cette façon économiquement efficace de liquidation de la circulation/du trafic des paiements dématérialisés/dépourvus d'argent liquide s'est du reste passablement mondialisée/globalisée quasi d'elle-même simultanément avec l'idée de coopératives. Autant pour la question 1.

Concernant la question 2 : La compensation est un processus juridique de dette et ne requiert aucune correction du concept de propriété.

Remarque : Le concept de propriété complet n'est donc pas faux. Je ne considère ni l'usus ni l'usus fructus comme quelque chose à mettre de côté.

Quelques commentaires au papier sont à lire en annexe.

Cordialement,

Florian

26 août 2026 - HR

Bonjour chers amis de la science sociale anthroposophique,

Je réponds ici au courriel de Florian du 9 août 2026.

Florian écrit : « Je souhaite transférer le processus de compensation du monde bancaire en des communautés de compensation afin que l'économie réelle et les transactions de paiement associées puissent être gérées indépendamment par la communauté/les associations, sans banques, tout en maximisant la liquidité. » Florian souhaite utiliser une technologie financière, développée par les marchands lors des foires commerciales du Moyen Âge et perfectionnée numériquement par les banques aujourd'hui, pour résoudre la question sociale. L'économie réelle devrait s'en sortir avec moins de



banques.

Je pense que c'est une approche qui fonctionne parfaitement en théorie ! Mais contribue-t-elle réellement à résoudre la question sociale ? Pour qu'elle soit mise en œuvre, beaucoup de gens devraient agir comme des banquiers. Ma question, quelque peu provocatrice : les propos des trois premiers paragraphes de la préface de la deuxième édition de « Points clés » (GA 23, voir annexe 1) ne s'appliquent-ils pas à cette façon de penser ? De ma vue, avec une telle pensée commence le début de la séparation du système monétaire de l'économie réelle. La monnaie n'est plus conséquemment pensée de son but de servir l'économie réelle. Au lieu de cela, une technique de compenser des dettes et des créances en termes monétaires/argent entre au premier plan. Chez des banques, fonctionne, parce qu'ici n'est entrepris que la compensation de volumes monétaires/d'argent.

De cette position, Florian écrit : « La compensation est un processus contractuel/juridique de dette et ne requiert aucun concept corrigé de propriété. » Cela est vrai pour un processus de compensation réussi, car son exécution se limite à compenser les créances et les dettes de tous les participants justement seulement par technique d'argent. Dans l'économie réelle, derrière les créances se tiennent des prestations réellement apportées, et derrière les dettes se tiennent des prestations réellement réclamées. Ici, les créances et les dettes, quel que soit leur mode de règlement monétaire – en espèces, par virement bancaire ou par compensation – documentent toujours l'échange réel de propriété de la monnaie, des biens et des prestations. Florian écrit d'emblée dans son courriel que « l'économie réelle consiste à transférer des biens, des services ou des droits prêts à la vente à des acheteurs pour leur usage ou leur consommation... ». Ici est à demander si n'est pas mélangé plutôt que distingué/membré. Les termes « biens, services ou droits » sont mentionnés dans une même respiration. De la vue de la science sociale d'orientation anthroposophique, telles que je la comprends, est cependant à distinguer concernant les droits :

- les droits attachés aux biens productifs que sont la nature, le travail et le capital,
- et les droits (d'échange) qui de manière évidente et socialement non problématique accompagnent les échanges d'économie réelle.

Une économie réelle affranchie du pouvoir de la propriété romaine antique ne saurait être ni conçue ni façonnée sans cette distinction !

Florian poursuit : « Le concept de propriété complet n'est donc pas faux. Je ne considère ni l'usus ni l'usus fructus comme quelque chose à mettre de côté. » Le principe juridique de l'« usus » et de l'« usus fructus », c'est-à-dire « l'usage » et « les fruits de l'usage », élaboré par les Romains, est aujourd'hui inadapté à la propriété des biens productifs, aux entreprises et aux ressources naturelles (terres et matières premières). Depuis la révolution industrielle et la division du travail, la question sociale a imposé de nouvelles exigences à la conscience juridique et patrimoniale/de propriété. Celui qui aspire à une conscience morale dans la sphère économique ne peut plus se tenir devant les biens productifs comme à l'époque de l'âme de raison analytique et dire : « Ce sont mes choses, je les utilise et j'en tire des fruits d'elles comme je veux. » Qui fait cela, construit avec le système actuel qui dépourvu de distinction fait tous les



droits marchandise !

L'âme de conscience est l'âme qui pénètre le plus profondément dans la matière. Tout de suite à cause de cela l'humain d'âme de conscience doit, par principe, apprendre à voir des individus humains (par exemple, les artisans) ou les communautés de prestation (par exemple, les entreprises) derrière chaque marchandise ou prestation de service. Le technique devient secondaire. Cela révèle un aspect spirituel plus profond expliquant pourquoi nous devons laisser derrière nous la position d'âme de raison analytique à la propriété des biens productifs. Qui tout d'abord, dans sa propre pensée élimine l'achetabilité/ marchandisation des biens productifs et les pense en cours de cycle des facultés avec la propriété de responsabilité individuelle limitée, remplit la tâche chrétienne actualisée par Rudolf Steiner : « Ce que tu as reconnu du plus petit de mes frères, c'est ce que tu as reconnu de moi. » Qui saisit pleinement l'inaliénabilité/l'invendabilité des biens productifs s'appuie sur un sol de droit à puissance d'âme de conscience, qui doit être créée nouvelle en chaque âme. Il apprend à penser nouvelle l'économie, à respecter chaque humain juridiquement comme égal et économiquement placera à la première position la justice de prestation d'économie réelle et pensée technique d'utilité et tire des fruits à la seconde.

Bien cordialement,

Heidjer

Pièce jointe : Préface GA 23, les 3 premiers paragraphes.

Les tâches que la vie sociale du présent pose doivent être méconnues par ceux qui les abordent avec l'idée d'une utopie. A partir de certains points de vue et de certains sentiments, on peut avoir la conviction que telle ou telle de ces institutions que l'on s'est préparé dans ses idées devraient rendre les gens heureux ; cette conviction peut adopter une force de persuasion écrasante ; ce que signifie actuellement la « question sociale » peut être complètement galvaudée si l'on veut affirmer une telle conviction.

Aujourd'hui, on peut pousser cette affirmation en apparence de la façon suivante dans l'absurde, et pourtant on fera le bon choix. On peut supposer que quelqu'un serait en possession d'une « solution » théorique parfaite à la question sociale, et pourtant il pourrait croire quelque chose d'impraticable s'il voulait offrir à l'humanité cette « solution » conçue par lui. Car nous ne vivons plus dans le temps où il faut croire que nous pouvons œuvrer de cette façon dans la vie publique. La constitution d'âme des humains n'est pas telle qu'ils pourraient dire une fois pour la vie publique : là se tient quelqu'un qui comprend quelles institutions sociales sont nécessaires ; nous voulons faire comme il le pense.

De cette façon, les humains ne veulent pas laisser venir à eux des idées sur la vie sociale. Cet écrit, qui a maintenant déjà trouvé une distribution assez large compte avec ce fait. Ceux qui lui ont attribué un caractère utopique ont complètement mal jugé ses intentions sous-jacentes. Ceux qui l'ont le plus fait sont ceux qui veulent seulement penser eux-mêmes utopiquement. Ils voient chez l'autre ce qui est la caractéristique la plus essentielle de leurs propres habitudes de pensée.

26 août 2026 - C

Cher Heidjer,

Florian a raison ! Cela deviendra vite observable. Si la circulation de l'argent est



politiquement entravée, restreinte ou empêchée, les humains devront bien volontiers vivre, c'est-à-dire produire, transporter et consommer des marchandises. Cela ne va qu'avec de l'argent. Mais si l'argent vient à manquer, ils devront et voudront contourner le système. Ce sur quoi Florian a rendu attentif, cette régulation contractuelle/juridique de dettes par la compensation, est une solution évidente/reposant près et probablement nécessaire. Peu, voire pas d'argent, est nécessaire, et pourtant les échanges commerciaux se poursuivent activement. Les humains peuvent vivre. Si la compensation n'a pas lieu pas chez les banques, elle sera à peine encore contrôlée. Avec cela nous pourrons de nouveau atteindre notre indépendance.

Bien cordialement,
Christof

27 août 2026- - HF

Bonjour à tous,

Heidjer écrit : « Florian veut utiliser une technique financière, développée par les marchands lors des foires commerciales du Moyen Âge et perfectionnée numériquement par les banques aujourd'hui, pour résoudre la question sociale. »

De quel « Florian » parle-t-il ? Il ne peut pas parler de moi.

Le cadre optimal pour résoudre la question sociale est l'organisme social dans son trimembrement. Dans la vie de l'économie, le « compensation » est une solution (loin d'être utopique) pour distribuer les résultats de la coopération par la division du travail selon la loi sociale fondamentale – toutefois encore dans la société des échanges.

Dans une société commune, il s'agirait la pleine réalisation de la division du travail. Cela démarre par la séparation du travail et du revenu. Plutôt que de s'obséder à un « Florian » imaginaire et de souligner ce qui ne va pas, il serait intéressant de lire ne fois des propositions pour organiser la circulation des biens des lieux de production jusqu'aux ménages. Rodbertus (1842) : « L'argent est le moyen de liquidation de la division du travail. » Il serait aussi intéressant de expérimenter ce que chacun, dans le cercle, entend par « question sociale ». Qui la pose à qui ? Qui peut y répondre ? La réponse est-elle un texte ou une action ?

Bien à vous, Florian

P.-S.

La tentative de me ranger dans la même catégorie que ceux que Rudolf Steiner critique dans la seconde préface ne me concerne pas.

27 août 2026 - FG

Eh bien ! Bel échange !

Il me semble que la compensation, même décentralisée, n'est pas une solution tant que



l'achat et la vente de droits ne sont pas SIMULTANÉMENT légalement évités.

C'est probablement de là que vient la non clarté dans la conversation.

Considérer l'argent uniquement comme un symbole ou un moyen abstrait, et non comme un droit, cela signifie reconnaître les limites pour cela.

Salutations, François

27 août 2026 - HR

Bonjour chers amis de la science sociale anthroposophique,

Je suis maintenant impatient/vraiment tendu de voir si nous arrivons à une clarification. C'est pourquoi je vais tenter de revenir exactement sur Florian.

Je commencerai par les questions posées à la fin de sa réponse : lorsque j'aborde la question sociale d'un point de vue anthroposophique, elle se présente à moi comme suit depuis l'entrée de l'ère de l'âme de conscience : il s'agit de la question de l'essence du grand être humain universel/général (le Christ), qui vit caché comme idée ou Logos ainsi longtemps dans les structures de l'organisme social que nous ne nous hissons pas aux concepts purs. C'est donc aussi l'objectif du cercle de travail. Nous devrions constamment nous interroger sur cette question sociale générale, en ce sens, notamment lorsque nous cherchons des solutions pratiques ou théoriques à des problèmes sociaux spécifiques (argent et propriété). (Ici, j'entends « theoria » au sens le plus noble, comme la vision du Logos dans les apparences/apparitions.) Cependant, nous devons aussi constamment nous poser la question sociale, à nous même à notre soi supérieur. Il s'agit ici du développement de la pensée pure, ou du moins d'une pensée qui aspire à des concepts purs. Je trouve la dernière question de Florian comme malheureusement formulée : le texte et l'acte ne devraient pas rester opposés. Chaque texte devrait être un acte spirituel, et tout acte social individuel devrait avoir un arrière fond intellectuel positif qui puisse aussi trouver une expression générale dans un texte pour à tous les humains.

Florian ne semble pas du tout concerné par mes préoccupations, même si j'ai essayé de prendre ses propos au sérieux. Cela me laisse perplexe/me donne à penser. J'y reviendrai plus loin.

Florian désigne le trimembrement social comme « cadre ». De mon point de vue, je ne décrirais jamais le trimembrement comme cadre, mais je le vois plutôt dans ses fonctions, toujours et omniprésent, comme la révélation essentielle d'un grand humain.

Concernant la compensation : la phrase « Dans la vie de l'économie, la compensation est une solution pour la distribution des résultats de la coopération dans la division du travail, conformément à la loi sociale fondamentale – toutefois, toujours au sein d'une société d'échange » me paraît incohérente : Avant le tiret/le trait des pensées cette solution pour la coopération de la division du travail est affirmée/prétendue, après le tiret toutefois, se tient/est écrit, : « toutefois, encore dans la société des échanges ». Entre les deux se trouve la loi sociale fondamentale, qui s'applique à toutes les sociétés.



Ici Florian devrait expliquer ce qu'il pense exactement.

Dans l'avant-dernier paragraphe, Florian nous suggère de lire Karl Rodbertus. Rodbertus vaut comme le fondateur du socialisme d'État, et à mes yeux aussi, il d'un mouvement spirituel qui mélange État et économie. De ma vue, c'est un penseur utopique typique du XIXe siècle, t un humain avec un cœur pour les problèmes des travailleurs, des défavorisés et des pauvres. Ses idées économiques sur la monnaie et son abolition furent mal accueillies par l'aristocratie et la bourgeoisie possédantes. Rodbertus vécut de nombreuses années sous surveillance policière. Florian est invité à nous faire parvenir des extraits de ses écrits, que nous pourrons ensuite examiner et discuter ensemble.

Une dernière chose : nous tous sommes volontiers de la vue la vie de droit est le milieu de l'organisme social. Si nous voulons nous tenir en vis-à-vis de l'organisme social avec une conscience guérissante, nous devrions analyser exactement le erreur et l'obstacle qui le corrompent aujourd'hui ce milieu. Ils partent de la pensée/du penser de propriété et du concept de propriété, resté figé à l'ère de l'intellectualisme/âme de raison analytique et érigé en tabou. Comment la propriété œuvre actuellement pratiquement, j'ai adjoint l'exemple d'une caisse de malades privée (voir annexe). Cette seule entreprise distribue plus d'un milliard d'euros à ses actionnaires, les détournant ainsi du système de santé. Nous devrions affronter spirituellement l'ouvrage du pouvoir antisocial dans les structures. À ma vue, les discussions sur les techniques financières et comptables ne prennent tout leur sens que lorsque les participants voient clairement en conscience ce pouvoir antisocial formant structure et peuvent l'éliminer . Si ce pouvoir antisocial n'est pas rendu clairement conscient, apparaît d'après mon expérience qu'est tenté d'obtenir un résultat positif par des techniques monétaires. C'est une erreur qui dévie aussitôt à une pensée utopique. Vis-à-vis des concepts que nous portons en conscience, le problème de la propriété se pose du reste aussi : tant que nous nous considérons comme propriétaires de nos concepts, nous œuvrons de manière antisociale. Ce n'est que quand nous exerçons toujours de nouveau et de nouveau à formuler/former des concepts purs et à emmener d'autres avec que l'attitude sociale retourne dans le penser. C'est un entraînement vraiment dur, que j'expérimente toujours de nouveau à mon propre corps.

Cordialement,

Heidjer

Pièce jointe : AXA AG Capital Propriété Dividende

<https://de.marketscreener.com/kurs/aktie/AXA-39742649/unternehmen-aktionare/>
<https://aktien.guide/dividende/AXA-FR0000120628>

27 août 2026 -HF

Cher François,

Je ne crois pas qu'il existe une solution unique à la question sociale, et encore moins la compensation.



Cependant, la compensation a des enseignements à nous apprendre. Il s'agit de paiement, et non plus d'argent.

Stephen Colwell (1800-1871), dont la bibliothèque new-yorkaise comptait des milliers d'ouvrages couvrant divers domaines de l'économie sociale, notamment en français, italien, allemand, espagnol et latin, a exposé sa réflexion en 1859 dans son livre « Les voies et moyens de paiement : une analyse complète du système de crédit et de ses différents modes d'ajustement » :

By the progress of civilization, commercial integrity and Christian virtue, it is now possible to carry on immense operations in trade and manufactures without any aid from money ; excepting the merest retail business, not one per cent, of the payments of Great Britain and the United States are made in real money. The main subject of this volume is not, therefore, money, but pay: ments. The inquiry before us has been, not the nature and use of money, but how are the payments or adjustments of commerce effected, whether by money or otherwise.

(Grâce aux progrès de la civilisation, à l'intégrité des affaires et aux vertus chrétiennes, il est désormais possible de mener des transactions commerciales et industrielles considérables sans recourir à la monnaie ; hormis les plus petites transactions de détail, moins d'un pour cent des paiements en Grande-Bretagne et aux États-Unis sont effectués en espèces. Le thème principal de cet ouvrage n'est donc pas la monnaie, mais les paiements. L'étude qui nous occupe ne porte pas sur la nature et l'usage de la monnaie, mais sur la manière dont les paiements ou les règlements commerciaux sont effectués, que ce soit par l'argent ou autrement.)

Ce faisant, il avait vu ce que Rudolf Steiner disait plus tard à Zurich :

« Sous l'influence des temps modernes – la division du travail, le capitalisme et la culture technologique, à la place de cette société de pouvoir, même si ses impulsions dans les interactions et la coexistence humaine se sont certainement poursuivies, entra la société d'échange. Ce que l'individu produisait est devenu une marchandise, qu'il échangeait avec l'autre. Car, en fin de compte, l'économie monétaire n'est aussi rien d'autre, dans la mesure où elle repose sur le commerce/la circulation des échanges avec d'autres individus ou groupes. C'est un trafic d'échange. La société est devenue une société d'échange. Tandis que dans la société de pouvoir, l'ensemble a à faire avec la volonté de l'individu qu'il absorbe, la société d'échange, dans laquelle nous sommes encore plongés et dont une grande partie de l'humanité actuelle aspire à s'échapper, a à faire avec la volonté de l'individu qui s'oppose à la volonté de l'individu, et de l'interaction des volontés individuelles que naît d'abord, comme un résultat de hasard, la volonté collective/d'ensemble. De ce qui germe de ce qui se passe d'individu à individu, ce qui se constitue comme communauté économique, ce qui se forme comme richesses, ce qui s'en forme en ploutocratie, et ainsi de suite. Mais dans tout cela, œuvre dedans ce qui a à faire avec l'affrontement/la percussion de volontés individuelles sur volontés individuelles. Il n'est pas surprenant que l'ancienne société de pouvoir n'ait pu aspirer à aucune émancipation spirituelle. Car celui qui était le guide, de par sa compétence, était reconnu comme le guide du spirituel et comme le guide de l'ordre de droit. Il est cependant aussi compréhensible que le principe de droit, d'état et politique soit devenu particulièrement dominant dans la société d'échange. Nous avons en effet constaté sur quoi le droit cherche réellement à se fonder, même si cette aspiration ne trouve pas sa pleine expression dans l'ordre social actuel. Le droit s'intéresse essentiellement à ce que chaque individu, en tant qu'égal, doit établir par rapport à l'autre qui est son égal. Dans la société d'échange, chaque individu a à faire avec l'individu. Ainsi, la société d'échange a intérêt à transformer sa vie de l'économie, où aussi l'individu a à faire avec l'individu, en une vie de droit, c'est-à-dire à transposer les intérêts économiques en statuts juridiques. Tout de suite ainsi que l'an-



cienne société de pouvoir a évolué vers une société d'échange, ainsi, mue par les aspirations les plus profondes de l'évolution de l'humanité, cette dernière aspire à une société nouvelle, notamment sur le sol économique. Car la société d'échange est de proche en proche, en ce qu'elle s'est approprié la vie de l'esprit et l'a rendue non libre, étra gère à la vie, devenue une pure société économique, et c'est en tant que telle que certains socialistes radicaux la réclament. Mais mue par les aspirations les plus profondes de l'humanité contemporaine, cette société d'échange, notamment dans la sphère économique, aspire à se transformer en ce que je voudrais appeler – bien que le terme soit quelque peu imparfait, il s'agit bien d'une nouveauté, et nous manquons généralement de termes adéquats pour les concepts nouveaux, qui doivent être forgés par le langage – la société commune/de communs. La société d'échange doit se muer en société des communs.»

(Ndt : il faut ici faire attention à ne pas immédiatement réduire la chose à l'actuel mouvement des "communs". Ce qui est peut-être vrai dans l'aspiration, le ressenti, ne l'est pas encore dans les "détails", les conditions de la chose. Ce long passage est d'ailleurs le seul qui permet de faire le rapprochement par le terme proposé. L'actuelle démarche des communs est encore loin d'intégrer l'ensemble des facteurs de production au-delà de la nature... et un sondage d'internet montre bien que le terme est utilisé pour des choses les plus contradictoires que celles du dialogue de sourds que nous documentons ici.)

(Si l'on peut voir l'achat comme un échange avec argent, où seul un horizon de conscience entre vendeur et acheteur doit maintenant exister, alors le compenser de soldes finaux avec de plusieurs acteurs après un certain temps a besoin d'un horizon plus large et est considérablement éloigné de l'échange. C'est ce que Colwell pense avec « comment les paiements ou les règlements sont développés dans le commerce – que ce soit avec de l'argent ou d'une autre manière ».)

Il est payé pour des biens (pain, vélo), des prestations de service (coupe de cheveux) et des droits accordés (billet de train). Ne le tient pour plein de sens de faire le différencier. Aux temps de Steiner, le secteur des prestations de service était encore petit. Steiner poursuit :))

« Comment cette société des communs sera-t-elle façonnée ? Tout de suite comme dans la société de pouvoir, la volonté individuelle, ou la volonté d'une aristocratie, donc aussi une sorte de volonté individuelle, continue dans une certaine mesure d'exercer dans l'ensemble, de sorte que les individus, dans leurs désirs/volitions, présentent seulement des prolongements de la volonté de l'individu, et comme la société d'échange avait à faire avec le conflit/la percussion de la volonté individuelle sur la volonté individuelle, ainsi l'ordre économique de la société commune aura à faire avec une sorte de volonté collective/commune qui, désormais/maintenant, agit en retour sur la volonté individuelle. Car je l'ai expliqué dans la seconde conférence comment, sur le domaine de la vie de l'économie, des associations des différentes branches de production devraient émerger, associations de branches de production avec les consommateurs, ainsi que partout les faisant l'économie et aussi les consommant économiquement doivent s'unir/se rassembler. Les associations concluront des contrats entre elles. Une sorte de volonté collective/d'ensemble/commune se formera à l'intérieur de groupes, qu'ils soient grands ou petits. Après cette volonté collective/d'ensemble aspirent beaucoup de se languissants socialistement. Seulement, ils se représentent souvent la chose d'une manière hautement non claire et absolument pas de raison synthétique. Tout de suite ainsi que dans la société de violence, dans la société de pouvoir, la volonté individuelle a agi dans le tout, ainsi une volonté commune, une volonté collective, devra agir dans le futur sur l'individu dans la société commune. Mais comment cela sera-t-il possible ?»

(On se souvient ici de la dédicace que Rudolf Steiner a écrite à Edith Maryon dans son exemplaire de GA 24.



Guérissant est seul,...)

*Guérissant est seulement, lorsque
Dans le miroir de l'âme humaine ;
Se forme la communauté entière ;
Et dans la communauté
Vit la force de l'âme individuelle.*

Voir www.triarticulation.fr/Institut/FG/210.html

J'espère, François, que tu peux pressentir que dans la société commune, la question n'est plus « Qu'est-ce que l'argent ? » mais plutôt – et je le place une fois ainsi – comment la participation/l'avoir part aux résultats de la coopération en division du travail, selon l'adhésion et les contributions (directement l'économie CAR et indirectement l'économie CARE), s'organise conformément à la loi sociale fondamentale de la vie de l'économie.

C'est une question de recherche. Dans NÖK (cours d'économie nationale)¹⁴, la tâche avec le travail « sauvé/épargné » est abordée plus exactement. Outre le maire, les enseignants et les pasteurs, plusieurs autres groupes de personnes viennent en plus.

Cordialement,
Florian

28 août 2026 - HF

Cher Heidjer,

Concernant le point 1 : Je maintiens l'image du cadre ; nous peignons nous-mêmes le tableau à l'intérieur.

Concernant le point 2 : Le système actuel de compensation est un vestige du Londres d'il y a 250 ans. Pour le public, il est toujours encore comme du troc/échange.

Dans la société de commun, la compensation de conscience collective/commune peut devenir instrument de contrôle, thermomètre, montre qu'ailleurs quelque chose est à faire.

Concernant le point 3 : Que Rodbertus soit un utopiste ne vient pas sur une connaissance de ses œuvres.

D'«abolition de l'argent » ne peut être parlé chez lui. Tu devrais adapter tes jugements à ton état de connaissance.

Concernant le point 4 : « utopique » devient-il maintenant un argument tueur pour toi ?

Question d'argent, la question de propriété, la question du travail... a tout doit être travaillé.

Il n'y a aucune question unique qui est la solution pour toutes les autres (une sorte de « solution miracle »).

Toutes les améliorations en une question exigent/promouvent des changements dans



l'implantation de la solution est intégrée. Les économistes disent « mutatis mutandis » lorsqu'ils traitent une solution, par opposition à « ceteris paribus ». Rien ne peut rester comme ce fut quand la propriété sera nouvellement regardée . Le mutandum le plus tenace semble être la conscience humaine. C'est même ainsi chez "argent" que le payer sous épargne d'argents est pleinement évacué/masqué, bien que tout le magasin ne pourrait fonctionner sans cela. Non seulement le public, mais aussi l'enseignement, négligent le visible secret : le système monétaire est déjà là où nous, avec la conscience, ne sommes pas encore.

C'est tout pour le moment.

Florian

28 août 2026 - W

Bonjour à tous !

L'image de Steiner, celle d'une « monnaie comme un registre comptable mondial fluant », est d'une remarquable concision.

Là-dedans sont incluses beaucoup de pensées et idées comme potentiel pour des apparitions dans le maintenant et l'avenir.

En fin de compte, aussi l'idée de compensation/clearing...

Le drame du bon siècle dernier en beaucoup d'actes : étonnamment, peu d'humains orientés anthroposophiquement connaissent Rudolf Steiner comme scientifique de l'économie, et encore moins comme une voix à prendre au sérieux concernant les questions actuelles de politique monétaire. [...]

<https://dasgoetheanum.com/jenseits-von-gold-geld-als-buchhaltung/>

[lien F - BUDD]

Meilleurs vœux pour un excellent week-end.

Werner

Article BUDD

28 août 2026 - HR.

Bonjour Florian, Christoph et Werner,
je cite l'essai de Christopher Houghton Budd auquel Werner a fait référence : « La comptabilité est la même partout dans le monde, et permet l'existence de différentes devises (il y en a aujourd'hui plus de 180), qui utilisent toutes le même cadre commun. Nul besoin de banques centrales ni de réglementation/régulation globale : la



comptabilité fait le travail. Ainsi, les monnaies du monde ne sont plus longtemps des armes de rivalité économiques et conduites de guerre. Elles deviennent des instruments de la perception de la manière de fonction et dynamique des nombreux secteurs et régions dans l'actuelle économie mondiale une. » Est-il naïf ou ambitieux de positionner Rudolf Steiner de cette manière ? Je ne le crois pas. Dans le fait, je ne vois aucune autre possibilité de corriger la direction de l'économie moderne, et avec cela la direction de la vie de l'économie en tant que telle, et encore moins d'en ralentir le rythme ou de tourner le bateau.

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer fois comment l'objectif d'une « économie mondiale unique » peut être atteint sans modification de la propriété aux biens productifs ? Comment cela peut-il être réalisé, même de façon minimale ? La pièce jointe à mon dernier courriel montre qu'une seule grande compagnie d'assurance maladie, organisée en société par action, extrait plus d'un milliard d'euros par an de l'économie réelle grâce à ses droits de propriété, tandis que les politiciens se lamentent sur le coût exorbitant du système de santé. Comment de telles erreurs sont-elles censées être corrigées par la comptabilité ou la compensation ? Comment comptez-vous convaincre les actionnaires de renoncer à leurs revenus non acquis par le biais de la comptabilité ou de la compensation ? Que leurs actifs et les créances qui en découlent disparaissent du passif de l'entreprise et des bilans consolidés ? Ils invoqueront l'inviolabilité de la propriété, les juristes seront d'accord, et les médias et les politiciens vous placeront dans un coin déterminé !

En fait, je considère la pensée scientifique en économie comme utopique tant qu'elle s'appuie sur des techniques comptables et monétaires sans aborder au préalable la question de la propriété. L'auteur cité plus haut présente même la comptabilité comme le seul moyen de corriger le cours de l'économie ! Avec une telle déclaration il montre peu ou même aucune conscience de droit.

De ma vue anthroposophique et socio-scientifique, clarifier la question juridique est spirituellement au milieu de la question sociale et humainement au milieu de l'organisme social. La question résonne : quelle doit être la nature de la propriété pour que le foncier, les entreprises, les matières premières soient reconnues comme des biens juridiques par les humains faisant l'économie ? Les deux concepts de « propriété individuelle temporaire/limitée impliquant une/de responsabilité et donc inaliénable/invendable, » et de « biens productifs dans le cours du cycle des capacités/facultés » posent une autre exigence aux humains pensant que l'occupation avec débits et crédits. Avec l'entrée dans l'âge de l'âme de conscience de l'âme, l'humain est devenu son propre législateur. Le non remettre en question les concepts de droit traditionnels œuvre en fin de compte maintenant du/le pouvoir. Si nous voulons apporter des réponses essentielles aux questions socio-économiques, nous devons tout d'abord reconnaître et débarrasser en esprit les erreurs de la jurisprudence/science du droit actuelle.

Qu'avez-vous pour représentations sur comment le pouvoir de la propriété, qui se manifeste indubitablement par l'accumulation d'argent, peut être dissous ou surmonté avec des techniques monétaires, comptables ou de compensation ?

Bien cordialement, Heidjer



PS : Ici j'apporte encore une correction à la citation de Werner concernant « l'image de Steiner de l'argent comme un registre comptable mondial fluant » : il ne s'agit pas de « fluant », mais de « volant » – citation tirée du « Cours d'économie national » (GA 340) dans son contexte :

« Mais c'est tout de suite par une imprégnation de l'organisme d'économie de peuple avec une manière de penser qui est tenue dans le style que nous avons adopté/engagé ici que sera amené par les mesures mêmes ce que j'ai amené. C'est cela dont il s'agit. Et ainsi, nous trouverons que sur cet, j'aimerais dire, la comptabilité/tenue de livre volante de l'économie du monde présentant l'argent, il devra se tenir quelque chose comme sur une certaine surface de terre grande de tant et tant de mètres carrés de blé/céréale cultivable , qui alors sera comparée avec les autres choses. Les produits du sol se laissent les plus facilement comparer les uns avec les autres. Et vous voyez donc de quoi on doit partir. On doit bien partir de quelque chose ; les chiffres doivent signifier quelque chose. Imprimer notre monnaie avec une certaine quantité d'or nous Cela éloigne tout simplement de la réalité quand nous avons se tenant sur notre argent tant et tant de contenu d'or ; mais cela conduit à la réalité lorsqu nous avons se tenant dessus : cela signifie tant et tant de travail à un produit de la nature déterminé ».

Rudolf Steiner proposa d'utiliser la valeur de produits agricoles/du sol comme unité de valeur sur les billets de banque/d'argent. Quel rôle attribuait-il au droit et à la science juridique/du droit pour le correct traitement de questions économiques, je veux encore citer aussi - également du premier entretien de séminaire (GA 341) :

«Néanmoins, lorsqu'alors les gens discutent les questions concrètes, ainsi c'est ainsi que les institutions concrètes qui sont entrées en action pour produire la vie l'économie actuelle ne sont autres que des résultats de la pensée médiévale même, certes en lien/pendant avec les différentes réalités. Mais réfléchissez seulement ce que le concept romain de propriété, donc une catégorie purement juridique, a engendré/provoqué pour un façonnement, et ce qui est de nouveau apparu là d'économie par ce concept. On voit que ces choses n'ont pas été traitées scientifiquement, mais que les catégories juridiques, mais aussi pensées déjà économiquement ont œuvré façonnantes.

28 août 2026 - FG

Eh bien.

Par ailleurs, et Christopher Budd semble l'avoir oublié, il existe un différend concernant le cadre et les règles comptables.

Ainsi entre les États-Unis et l'Union européenne.

Ce sujet était déjà d'actualité du temps de R. Steiner et R. Boos.

Tout changement législatif majeur se répercute dans le plan comptable.

Et cela est encore plus évident en l'espace de droit allemand qu'en le français.

Cordialement, François

28.08.2026 - N

Cher Werner,



Merci pour la référence à l'explication de Steiner dans le Cours national d'économie (NÖK), Leçon 14, Paragraphe 8 :

Que constatons-nous concrètement lorsque nous observons – et cela peut s'étendre à l'ensemble de l'économie mondiale – ce parallélisme entre valeur symbolique/de signe et valeur intrinsèque/de chose ? En fait, nous avons ce que l'on pourrait appeler une comptabilité, une forme de tenue de livres, étendue à toute l'économie mondiale. Il s'agit d'une comptabilité globale ; car l'action effectuée lors du transfert d'un bien ou d'un objet ne signifie rien d'autre que l'enregistrement de ce bien ou objet à un autre endroit. Concrètement, cela se réalise par le transfert d'argent et de marchandise d'une main à une autre.

Merci aussi pour la référence à l'article du Dr Christopher Houghton Budd paru dans le « Goetheanum » en mai 2025, intitulé « Rudolf Steiner, économiste ». Là, en tant qu'historien de la finance, il esquisse l'approche de Steiner concernant l'histoire de la pensée économique au XXe siècle, avant tout en relation avec F. von Hayek et J.M. Keynes.

(À tous : je viens de remarquer que j'écris en même temps que Heidjer, qui a déjà commenté le billet de Werner. Je vais poursuivre ma réflexion et répondre ensuite à Heidjer.)

Je recommande à tous de lire l'article de Budd cité. Son approche, fondée sur le Cours d'économie nationale (NÖK), mais exprimée dans le langage de l'économie conventionnelle contemporaine, vient là clairement à l'expression.

C'est une approche qui jusqu'à présent manque dans cette discussion. Christof Zimmermann pourrait la présenter, mais ne l'a pas encore fait. C'est la même approche que celle de Fionn Meier, un collègue de Budd. Son mémoire de maîtrise s'intitule « La monnaie comme comptabilité ». J'ai déjà demandé que Fionn soit inclus ici. Idéalement, avec une invitation à participer à la discussion.

Je vais maintenant exposer ma position à travers quelques thèses :

- 1) À mon sens, le discours actuel sur le triple ordre social est d'un chaos total : chacun s'estime en droit d'avoir un avis sur tous les sujets. Souvent fondé sur sa lecture de Steiner, mais pas toujours. (Si nous devons un jour parvenir à un consensus sur ce point, il faudrait aborder d'innombrables autres « écoles » – tout aussi influentes.)
- 2) Budd exige un rapport avec la science conventionnelle pour tout discours sérieux. « Rapport » ne signifie pas « reconnaissance », mais plutôt « connaissance ». (Budd lui-même critique sévèrement l'économie contemporaine, mais dans son propre langage, et non celui de Steiner. Il souhaite la fonder sur des bases entièrement nouvelles.)
- 3) Je trouve cette exigence pertinente et j'espère qu'elle nous permettra de trouver un terrain d'entente.
- 4) Le mémoire de maîtrise de Fionn s'ouvre sur la question posée dans le monde universitaire : « Qu'est-ce que l'argent ? » Après avoir exposé les deux principales écoles de pensée, il présente sa propre solution : « L'argent est comptabilité. » À "l'argent", en cette signification, appartiennent donc : a) les tablettes d'argile des temples de Mésopotamie (IIIe époque post-atlantéennne) ; b) les monnaies frappées de la période



gréco-romaine jusqu'à nos jours (IVe époque post-atlante) ; c) la comptabilité en partie double de la Renaissance italienne (Ve époque post-atlantéenne) ; d) l'argent de livre actuelle.

5) Nous sommes sans doute d'accord pour dire que la santé de la société actuelle dépend de la façon dont chaque humain pense les questions sociales et économiques. Car chacun, par sa propre conscience, pilote ses actions au sein de la société et, de ce fait, la quo-façonne dans son tout.

C'est pourquoi Budd et Fionn Meier insistent tant sur l'enseignement de l'économie dans les écoles, selon le cours d'économie. Il s'agit donc d'une démarche pédagogique comme principale tâche.

6) Cette approche, « L'argent, c'est de la comptabilité », offre une clarté facilement applicable aux élèves dès la 5e, là où c'est nécessaire. Vous trouverez ci-joint le programme d'« Économie » de Fionn pour 2023 (il se peut que je vous l'aie déjà envoyé). Fionn enseigne à Zurich ; Christof à Karlsruhe. Chaque année en janvier, nous organisons une formation pour les enseignants Waldorf à Karlsruhe ; la prochaine aura lieu les 8 et 9 janvier 2027.

7) Notre devise est : « La comptabilité est le langage de l'économie. » Je la vois comme un point de départ permettant aux élèves de commencer à comprendre l'économie.

8) Je ne m'attends certainement pas à ce que la comptabilité résolve tous les problèmes. Mais tous les problèmes existants s'y reflètent. (Si l'argent est une forme de comptabilité, il est absurde, par exemple, d'accumuler la richesse indécente des milliardaires d'aujourd'hui. La question est alors de savoir comment une telle chose peut venir en état.)

10) Je considère aussi la question de la propriété comme un enjeu central dans la résolution de ces problèmes. (À l'école, j'imaginais commencer par Marx.) Mais je ne crois pas que tout puisse être résolu par une seule perspective. Les approches doivent être aussi diverses que les individus eux-mêmes. Chacun doit trouver son point d'intérêt.

11) Je suis moi-même peu expert. Je me considère uniquement comme « philosophe (épistémologue) » et « pédagogue ».

J'ai le plus grand respect pour les travaux de Heidjer sur Steiner et Schweppenhäuser, ainsi que pour son expérience pratique. Cependant, pour trouver un terrain d'entente, l'approche de Budd me semble la plus prometteuse.

12) J'ai aussi le plus grand respect pour l'expérience de Hans-Florian à la GLS Bank. Je ne prétends pas me prononcer d'emblée sur les questions complexes (et la controverse de la compensation).

Florian possède néanmoins une expérience du fonctionnement actuel des banques, avec leurs pratiques établies. Budd suggère que nous pourrions un jour nous passer complètement des banques si chacun est capable de tenir une comptabilité. (Rappel : Budd reprend dans son essai l'idée de Hayek selon laquelle chacun devrait pouvoir/avoir la permission de dépenser de l'argent ; le seul obstacle étant l'acceptation).



Passons maintenant à la réponse finale de Heidjer :

Une réfutation claire de Budd.

- Comment devrait-on atteindre une économie mondiale sans aborder la question de la propriété ? (Exemple : Axa)
- Comment convaincre les actionnaires de renoncer à leurs revenus dépourvus de prestation ?
- Comment guérir le tissu social sans traiter la question juridique (celle de la propriété) ?

Arguments pertinents.

Je pense que Heidjer et Christopher agissent dans des domaines différents.

Ne dis tout d'abord quelque chose d'autre- : récemment me vint que Steiner n'indique jamais dans le Cours d'économie nationale (NÖK) comment les individus devraient se comporter/agir/commercer dans l'économie ; il décrit toujours les conséquences de leurs action/commerce.

En matière de changement économique, il semble compter sur la capacité des humains – aussi les actionnaires – à modifier leur comportement grâce à leur discernement.

(Un exemple qui me vient/tombe dedans tout de suite : Steiner n'a pas cherché à persuader Emil Molt de céder la propriété de son usine. Mais lui a plutôt suggéré d'utiliser son argent pour fonder l'école Waldorf. Dans le sens des pensées organiques, que l'argent gagné dans la vie de l'économie se perd au mieux dans la vie de l'esprit.)

Si tu abordes directement la question de la propriété, Heidjer, je pense que c'est trop radical (surtout pour les propriétaires). Finalement tu récoltes seulement de la résistance.

Probablement tu dois faire une révolution pour cela.

Mais au final, tout cela est seulement une question pédagogique : quelle idée exprimer à qui, et sous quelle forme ? Afin d'avoir une chance de les convaincre tout en respectant leur liberté.

Christopher Budd, j'ai l'impression, raisonne au niveau des banquiers centraux, sur le marché financier mondial, où c'est la question si les participants spéculent avec les devises (ce qui est préjudiciable pour faire une économie saine). Une devise mondiale unique/unitaire y met fin et est appropriée à promouvoir la conscience que tous les humains sont ensemble « en un même bateau » ; autrement dit, l'économie mondiale vient à l'apparition devant. Une juste(/faire) rémunération des prestations, sans abus de pouvoir par la manipulation monétaire, devient possible. Il laisse cependant en suspens une question fondamentale : celle de la propriété.

Dans ses Principes fondamentaux, il y a quand même un endroit où Steiner dit en substance : « Quelle que soit la situation/le rapport de propriété/possession, le propriétaire/possesseur devra indemniser le dépourvu de propriété pour sa prestation ainsi qu'il puisse vivre. »

Je crois que Steiner, en véritable philosophe de la liberté, construit sur ce que les



humains, par discernement des lois socio-organiques, parviendront à faire le « sain » grâce à leur propre motivation.

Conséquent, il appelle pas à leur volonté, mais à leur connaissance.

Dans « Des milliards d'actifs et la comptabilité », j'ai compris qu'on peut aussi avoir le problème d'avoir trop d'argent, par exemple sous forme d'actions. On a le problème que cette valeur peut se perdre (en raison d'une perte de cour). Cela se montre dans la tenue comptable. Car celle-ci veut toujours un équilibre entre l'actif et le passif.

Cordialement,

Nicholas

Pièce jointe : 20240611 Plan d'enseignement ecoles Rudolf Steiner suisses pour l'enseignement de l'économie

<https://www.triarticulation.org/news/plan-scolaire-enseignement-de-l-economie>

28 août 2026 - C

Cher Nick,

Merci beaucoup pour l'explication détaillée. La comptabilité sert à la perception et l'ordre, à une vue d'ensemble des rapports. C'est là la raison originelle de la tenue de livre. À la Renaissance, de riches marchands européens, comme les Fugger, envoyaient leurs fils en Italie pour y étudier le commerce et la comptabilité. À cette époque, aucun État n'intervenait dans la comptabilité par la loi. Les marchands concluaient des accords et établissaient des règles qui découlaient en partie de la nature même de leur activité et en partie d'un consensus. Si les règles diffèrent aujourd'hui, c'est parce que les gouvernements interviennent partout et que les marchands ne peuvent plus définir leurs propres règles. Malgré l'intervention de l'État, la comptabilité doit toujours être tenue de manière à ce qu'un tiers puisse rapidement en avoir une vue d'ensemble.

Les marchands italiens avaient aussi une chambre de compensation à cette époque ; ils l'appelaient simplement autrement. Lors des foires commerciales, ils achetaient et vendaient leurs marchandises et consignaient tout avec méticulosité. À la fin de la foire, ils se rassemblaient et notaient ce que chacun devait donner et avoir. C'était ainsi que démarra la compensation/Clearing. Ce n'est qu'ensuite que l'argent était nécessaire. Grâce à la compensation et à la comptabilité, on a besoin de moins d'argent. C'est significatif. Pourquoi ? La division du travail implique que l'on travaille pour les autres et que les autres travaillent pour soi, comme Rudolf Steiner l'a décrit dans la Loi sociale fondamentale. Ceci, à son tour, requiert de l'argent et la capacité de payer. Si ce système d'argent et de paiement ne fonctionne pas correctement, la satisfaction des besoins par la division du travail est perturbée, ce qui entraîne des pénuries. C'est une loi économique qui – comme Steiner l'explique à un moment donné – est tout aussi valable qu'une loi naturelle. Elle n'est pas suivie par ignorance ou par manque de connaissances, mais elle n'en est pas moins efficace/active.

Avec cela, cher Heidjer, la question non résolue de la propriété ne l'est évidemment pas. Personne ne prétend sérieusement le contraire, ni Florian, ni moi, ni personne



d'autre. Cependant, la comptabilité peut orienter la perception vers certains processus et leurs effets. Cela s'applique aussi aux conséquences de notre gestion actuelle la propriété. Cela peut mener à des discernements qui, à leur tour, ouvrent les esprits à de nouvelles impulsions. Le langage comptable est aujourd'hui parlé. On peut donc aussi aborder les conséquences de notre gestion des biens immobiliers d'un point de vue comptable. Les gens sont ouverts pour cela. En revanche, ils le sont beaucoup moins, du moins c'est mon impression, lorsqu'on aborde le sujet de la propriété et ils remarquent qu'on leur en veut à la propriété. Alors, la situation se déroule comme Nick le décrit ci-dessous.

Voilà pour éclaircir certaines objections qui m'ont surpris.

Cordialement, Christof

29 août 2026 - FG

Et en effet... Rudolf Steiner ne recommande pas l'abolition de la propriété, mais plutôt l'achat et la vente d'une partie de la propriété, l'achat et la vente des moyens de production. Mais alors, la question se pose : à partir de quel moment un bien économique devient-il un moyen de production ?

Nous ne sommes aussi pas encore parvenus à un consensus sur ce point.

Cordialement, François

29 août 2026 - HF

Cher François,

Rudolf Steiner recommande-t-il réellement quelque chose ?

GA 259, p. 174 :

« Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'un engagement direct avec la vie, d'une vision de ce qui est et peut être chez l'être humain. Et cette différence entre le mouvement anthroposophique et les autres mouvements, c'est quelque chose que nous devons nous efforcer de faire comprendre au monde : son caractère exhaustif, son ouverture d'esprit, son absence de préjugés, son affranchissement du dogme : qu'il se veut simplement une méthode d'expérimentation de l'universellement humain et des phénomènes universels du monde. » En quelque sorte, une « force d'amour spirituel qui s'imprègne chaleureusement des phénomènes du monde » qui baptise (non avec l'eau) celui qui l'utilise.

GA 83, p. 278 :

« Mon écrit était, dans une certaine mesure, non un appel au penser sur toutes sortes d'institutions, mais pensé comme un appel à la nature humaine immédiate. »

Ce qui alors en sort, doit être laissé ouvert, sinon l'expérience de terrain avec la liberté et l'amour ne serait qu'une imposture.

GA 4, p. 162 :

« Je n'examine pas intellectuellement à mesure de raison analytique si mon action est bonne ou mauvaise ; je l'accomplis parce que je l'aime. Elle devient « bonne » lorsque mon intui-



tion, imprégnée d'amour, est correctement intégrée au contexte du monde intuitivement vécu ; « mauvaise » dans le cas contraire. »

Il s'agit donc toujours du contexte concret, et non d'un programme préconçu ou du « savoir » que « XYZ » appartient à la vie de droit et non à la vie de l'économie.

Rudolf Steiner appelle cela une pratique de vie concrète, et d'après programme.

Alors pourquoi devrait-il « recommander » quoi que ce soit ?

Bien cordialement,

Florian

P.-S.

Malheureusement, certains de ses disciples prennent ses illustrations pour argent comptant – par exemple, la question des bottes.

29.08.2026 - FG

« Proposer » est-il alors mieux que « recommander » ?

Salutation, François

29 août 2026 - HF

Cher Werner,

Dans leur analyse, Steiner et Keynes sont probablement d'accord (pas d'or, la monnaie - comptabilité, les fluctuations des taux de change sont socialement injustes), dans leur approche thérapeutique, ils divergent considérablement, du moins à mon avis.

Steiner appréciait beaucoup Keynes, principalement en raison de son analyse des conséquences des réparations de la Première Guerre mondiale sur l'Allemagne, qu'il prenait très au sérieux (=> oasis culturelles / Koberwitz).

Je ne vois aucun intérêt à idéaliser Rudolf Steiner en le présentant comme un économiste ou un théoricien monétaire injustement incompris.

Depuis la Chambre de compensation de Londres, la monnaie s'effectue de facto par "payer avec payer". Non pas pour le public, mais pour les banquiers de la City de Londres. La Banque d'Amsterdam et la Banque de Hambourg étaient des banques à réserves intégrales/"argent plein". Elles avaient tout dans la cave, ce qui était consigné dans leurs livres comptables. Quand on découvrit que la Banque d'Amsterdam avait accordé des prêts à la Compagnie des Indes orientales, ce fut la fin. Mais l'attention s'était depuis longtemps portée sur Londres. La Banque d'Angleterre disposait de réserves fractionnaires.

Elle fut insolvable à plusieurs reprises. À chaque fois, l'accord consistait simplement à poursuivre les activités.

Un chéquier des banques de la City a toujours fonctionné comme un service bancaire à réserves intégrales pour le client. Si le compte était insuffisamment approvisionné, la



banque rejetait le chèque, laissant le client avec le problème.

Par ailleurs, les banques développaient les encaissements avec une réserve inférieure à 10 % et gagnaient avec cela.

J'ai également repris deux citations du dernier Séminaire d'économie et du Cours d'économie suivant pour illustrer comment je conçois la division du travail (ou loi sociale fondamentale) et le passage de l'âme intellectuelle/de raison analytique à l'âme de conscience dans le cadre des transactions de paiement. Cela ne résout ni la question du prix, ni les questions fondamentales du sol et du travail.

Ni la séparation du travail et du revenu. Seulement le payer avec payer.

Comme effet secondaire positif/sympathique, une « monnaie » souveraine émerge d'en bas, sans valeur informationnelle mais aussi immatérielle/dépourvue de pesanteur.

Le parallèle entre la monnaie et les marchandises dépréciables est donné. Valeur symbolique/de signe et valeur intrinsèque/de chose sont parallèles.

Titrisation, tokenisation, contrats à terme : autant de concepts employés par un banquier actuel, mais tellement chargés d'implications monétaires que l'Autorité fédérale de surveillance financière allemande (BaFin) est inévitablement sur le qui-vive/se tient devant la porte. Ce n'est pas le cas du traitement de l'information, qui n'a pas de valeur monétaire intrinsèque mais produit un effet monétaire. Les comptes courants ne peuvent être soumis à approbation et un commerçant peut prêter à qui bon lui semble/en qui il a confiance ; il ne s'écoule aucun argent.

Rudolf Steiner se tient à nous comme exemple éclairant de comment il tente de se faire une image de ce qui a lieu dans les sciences. À cela appartient aussi l'économie. Sa bibliothèque contient même un ouvrage d'auto-apprentissage sur la tenue de livre/la comptabilité.

Je joins une liste des ouvrages spécialisés de Rudolf Steiner en économie, que j'ai compilée dans les archives avant que le livre sorte.

Cordialement, Florian

Pièces jointes :

Tenue de livre gigantesque de l'économie mondiale.pdf

Ouvrages spécialisés en économie dans la bibliothèque de R. Steiner.pdf

31 août 2026 - HR

Cher Christoph,

Dans l'objet de ton message, tu as placé « ou peut-être » entre parenthèses avant « droit/propriété ». Et tu places Steiner dans une série avec Budd et Meier sans que nous ayons clarifié ce que Rudolf Steiner pensait lorsqu'il décrivait la monnaie/l'argent comme la tenue de livre volante de l'économie mondiale. La propriété et la



comptabilité ne se tiennent certainement pas dans rapport "ou quand même", mais dans un de fond et conséquence, comme tu écris toi-même en bas. La forme de la comptabilité suit la propriété. Si la propriété dans la sphère de la production est achetable, cela engendre un système comptable fictif massif/puissant. Dans cette comptabilité fictive/d'apparence, des valeurs fictives sont constamment enregistrées allant venant. À l'inverse, si les entreprises, les moyens de production, le foncier ou les matières premières sont libérés de l'ancienne propriété, c'est-à-dire disparaissent (comme) invendables, toutes les dettes inscrites au passif disparaissent – des dettes qui rendent actuellement la formation de capitaux propres dans l'économie réelle pratiquement impossible ! Une fois la question de la propriété résolue, le capital propre peut se déployer objectivement et l'économie réelle émerge sous une forme purifiée.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur tes arguments, notamment concernant les références répétées aux foires commerciales médiévales. Un exemple parmi d'autres : si les marchands consignaient méticuleusement tout, en inscrivant les articles et leurs prix sur des bouts de papier, alors pour moi, il s'agit d'une forme de monnaie fiduciaire au service de l'économie réelle. L'argent-pièces a été remplacée par l'argent-papier. Les deux sont, à mon sens, de la monnaie. Ce n'est donc pas que l'on avait besoin de moins d'argent, mais plutôt que de nouveau chemin dans la fréquentation/le maniement de l'argent ont été développés. (D'ailleurs, les « riches marchands d'Europe » souhaitaient certainement aussi saper quelque peu les droits monétaires/sur les pièces de la noblesse.) À la fin, tu écris, à juste titre selon moi : « Avec cela, cher Heidjer, la question non résolue de la propriété ne l'est évidemment pas. Personne ne prétend sérieusement le contraire, ni Florian, ni moi, ni personne d'autre. » Alors tu ajoutes : « La comptabilité peut toutefois orienter notre perception vers certains processus et leurs effets. Cela inclut les conséquences de la gestion de la propriété telle que nous la pratiquons aujourd'hui. Elle peut donc mener à des prises de conscience qui ouvrent les esprits à de nouvelles idées. Le langage comptable est parlé aujourd'hui. Nous pouvons donc aussi aborder les conséquences de notre gestion de la propriété à l'aide des principes comptables. Les humains sont réceptifs à cette perspective. Ils le sont beaucoup moins, du moins il me semble, lorsqu'on aborde la question de la propriété et qu'ils remarquent qu'on leur en veut à la propriété. »

Or, une très large partie de la population, probablement la majorité, subit sûrement les effets néfastes de l'ancien système romain de propriété. Malheureusement, elle peine à amener cette expérience en concepts. Veux-tu leur amener à tous de la comptabilité ? Je doute qu'expliquer ces effets négatifs par la comptabilité et la compensation puisse susciter une impulsion spirituelle porteuse pour les surmonter, et encore moins pour un renouveau social global. Selon mon expérience, l'essentiel est que la solution à la question de la propriété puisse être trouvée de manière exemplaire, même dans le cadre de petits projets, qui parlent alors d'eux-mêmes. Ces projets, affranchis des contraintes de la propriété privée, mettent en œuvre d'emblée et naturellement une comptabilité telle que décrite précédemment. J'ai moi-même créé un fonds de solidarité pour l'acquisition de terrains et un système comptable associé. Je serais heureux de le présenter à notre groupe. Je considère actuellement que la mission anthroposopique de notre petit groupe est de veiller à ce que nous ne nous divisions pas sur la question secondaire des techniques comptables et de compensation. Ce serait



regrettable.

Par conséquent, pour la poursuite des travaux du groupe « Concepts purs en sciences sociales », je propose que nous clarifiions lors de notre prochaine réunion combien de temps nous comptons continuer à aborder ce qui me semble être une contradiction apparente entre propriété et comptabilité. Dans ce cas, j'aimerais obtenir une réponse à ma question : comment les erreurs d'écritures comptables peuvent-elles disparaître du passif du bilan d'une entreprise sans que la question de la propriété soit préalablement résolue ? Personnellement, je crois qu'il est plus pertinent d'aborder les dimensions anthropologiques, historiques et spirituelles-planétaires (GA 199) de la question de la propriété. Concernant la dimension historique, je joins à ce document, à titre de support d'étude initial, le chapitre consacré à John Locke dans l'ouvrage d'Helmut Rittstieg, « La propriété comme problème constitutionnel ». Je serais reconnaissant à tous les participants de bien vouloir prendre connaissance de ce court texte.

Cordialement,

Heidjer

Pièce jointe : John Locke, extrait de « La propriété comme problème constitutionnel » [...].pdf

1er septembre 2026 - HF

Bonjour à tous,

Quand j'ai lu ceci :

Si les marchands notaient tout précisément, c'est-à-dire les articles et les prix sur des bouts de papier, alors pour moi, il s'agit d'une forme de monnaie fiduciaire au service de l'économie réelle. Les pièces ont été remplacées par le papier-monnaie. Selon moi, les deux sont de la monnaie. Ce n'est donc pas qu'il y avait moins besoin d'argent, mais plutôt que de nouvelles façons de le gérer ont été mises au point.

Dès lors, je me suis demandé quel était l'intérêt de s'intéresser davantage à la notion de « monnaie ».

L'enregistrement des ventes se fait sur papier dans deux systèmes comptables distincts, l'un pour le vendeur et l'autre pour l'acheteur.

Pour moi, le papier-monnaie serait un bout de papier qui change de propriétaire en circulation entre deux mains.

Malheureusement, je ne peux pas faire l'équivalence entre les deux. Si Heidjer veut le voir ainsi, soit.

Quoi qu'il en soit, je ne vois pas de « contraste/opposition » établi entre propriété et comptabilité ; Ce serait un peu comme la différence entre une partition musicale et le cycle des quintes.

La question de la propriété n'est pas résolue par les normes comptables ; ce sont plutôt



les normes qui s'adaptent à la solution.

Bien à vous, Florian

1er septembre 2026 - HR

Cher Florian,

Le rapport entre propriété et comptabilité est devenue un point de désaccord, car nous n'arrivons pas à nous entendre sur les priorités au sein de notre groupe. La distinction entre cause et effet (la conception erronée de la propriété conduit à des techniques comptables et monétaires servant les intérêts du pouvoir) a, je l'espère, permis de clarifier la situation. Pour notre groupe de « concepts purs en sciences sociales », mon objectif principal est de parvenir à une compréhension partagée, condition sine qua non de toute action positive dans la vie sociale.

Pour moi, les questions comptables sont des questions techniques. À ce titre, elles sont effectivement secondaires ! Ce n'était pas l'avis des autres participants. Je n'ai pas le temps, pour l'instant, d'examiner tous les courriels et les réflexions sur ce sujet. Mais vous savez vous-même qu'il existe de nombreux individus – que j'appelle les « théoriciens monétaires » – qui pensent pouvoir faire progresser la question sociale grâce à une technique monétaire qu'ils ont mise au point. Les représentations de compensation tombent aussi sous cette catégorie à mes yeux lorsqu'elles sont présentées en éludant la question des droits de propriété.

Je vois la tâche spirituelle actuelle, pensée selon l'humanité, comme la réactivation et la revitalisation de la conscience juridique rigide, rendue obsolète et pervertie par l'opposition entre propriété privée et propriété publique. Si tu étudies le texte d'Helmut Rittstieg que je vous ai envoyé, vous y trouverez le passage où l'argent et la propriété étaient assimilés dans la pensée constitutionnelle moderne. Il s'agissait d'une grave erreur spirituelle qui a engendré une impulsion d'opposition spirituelle lourde de conséquences, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui ! C'est de là que provient la justification des ambitions de puissance économique des humains penseurs occidentaux. Cette justification fallacieuse a déjà détourné la pensée constitutionnelle anglaise et américaine du respect constant des droits de l'homme au XVIIe siècle. Aux XVIIIe et XIXe siècles, ces nations occidentales ont ensuite servi de modèles pour les constitutions d'autres peuples.

Mais s'il apparaît désormais clairement que la question de la propriété ne peut être résolue par la seule comptabilité, mais plutôt inversement – que la résolution de la question de la propriété, même dans le cadre de petits projets, permet une compréhension plus large de la comptabilité –, alors je m'en réjouis. L'art de la comptabilité commence lorsque nous parvenons à saisir pleinement la dimension humaine de nos partenaires commerciaux à travers les créances et les dettes. La beauté de la comptabilité (et toute technique est perfectible, après tout) m'est apparue lorsque, libéré de l'idée erronée de propriété foncière, j'ai pu développer et mettre en place une comptabilité partagée pour et entre projets d'habitation.

Dans ton courriel, tu soulignes d'emblée une différence importante entre nous : pour



moi, l'argent est en effet un concept vaste et global, comme tous les concepts purement concepts. Il englobe toutes les techniques quantitatives permettant d'exprimer et d'accompagner les processus de la vie économique en chiffres. Lorsque je fais de la comptabilité, je pense partant de là en argent, tout comme je pense en argent lorsque j'ai un bout de papier avec un chiffre dessus devant moi

Cordialement, Heidjer

Les annexes et le texte en format .odt en allemand vous trouvez sous le lien suivant :

<https://magentacloud.de/s/oXT3Ag3T8wdcAtW>

Merci à Olaf pour tout le travail de compilation rendant possible cette traduction.

